

SSIAP2

INITIAL

Service de sécurité incendie et d'assistance personne de niveau 2

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

PRÉ REQUIS OBLIGATOIRES

S.S.I.A.P. 1 avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.

DURÉE TOTALE INDICATIVE

70 heures hors examen et temps de déplacement

HORAIRES

De 09h00 à 12h00 et
de 13h00 à 17h00

ACCESSIBILITÉ

Formation nécessitant un certificat médical d'aptitude - formulaire à demander lors de l'inscription a contac@worksafety.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

- Pièce d'identité
- Certificat médical (modèle fourni)
- Brevet de secourisme à jour
- Diplôme SSIAP1 et dernier recyclage



OBJECTIF

- Acquérir les connaissances permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).
- Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions de chef d'équipe de sécurité incendie

PARTICIPANTS

12 stagiaires maximum

PUBLIC

- Agents de sécurité incendie SSIAP 1

DÉLAI D'INSCRIPTION

- Inscription définitive : 15 jours avant le début de la formation

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ET ENCADREMENTS

- Mr Michel BOYER
- Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

DÉBOUCHÉES PROFESSIONNELLES

- Chef d'Équipe de sécurité incendie SSIAP 2
Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef de Service de Sécurité Incendie après 3 ans d'activité en qualité de Chef d'Équipe de sécurité incendie ou avec un diplôme de niveau 4 minimum.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUE

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc
- Support de cours individuel remis aux participants
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipe du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO2
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses, prise en compte des événements
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce

Programme de la formation

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

DURÉE

1ÈRE PARTIE RÔLES ET MISSIONS DU CHEF D'ÉQUIPE

- GESTION DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ
- MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ
- ORGANISATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION
- GESTION DES CONFLITS
- ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE
- INFORMATION DE LA HIÉRARCHIE
- APPLICATION DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ
- GESTION DES INCIDENTS TECHNIQUES
- DÉLIVRANCE DU PERMIS FEU

38H

2ÈME PARTIE MANIPULATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

- SYSTÈME DE DÉTECTION INCENDIE
- SYSTÈME DE MISE EN SÉCURITÉ
- INSTALLATIONS FIXES D'EXTINCTION AUTOMATIQUE

10H

3ÈME PARTIE
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ
EN MATIÈRE DE
SÉCURITÉ INCENDIE

- RÉGLEMENTATION DU CODE DU TRAVAIL
- COMMISSIONS DE SÉCURITÉ ET COMMISSION D'ACCESSIBILITÉ

6H

3ÈME PARTIE
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ
EN MATIÈRE DE
SÉCURITÉ INCENDIE

- GESTION DU POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ
- CONSEIL TECHNIQUE AUX SERVICES DE SECOURS

16H

EVALUATION

Épreuve écrite	QCM de 40 questions	40 minutes
Épreuve oral	Animation d'une séquence pédagogique	15 min / stagiaire
Épreuve pratique	Exercice de gestion du PC en situation de crise	20 min / stagiaire

VALIDATION

Délivrance du diplôme SSIAP 2 si réussite à l'examen

RECYCLAGE

➤ Recyclage triennal de 14 heures ou 21 heures suivant l'arrêté.

TEXTE DE RÉFÉRENCE

➤ Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

TARIF SUR DEMANDE DE DEVIS

MISE A JOUR LE 12/07/2024

WWW • WORK SAFETY • FR

SARL WORK SAFETY 12 rue du 8 mai 32000 AUCH

Téléphone : 0670346037

E-mail : contact@worksafety.fr

N° SIRET / 94919265200012

Numéro préfectoral : 76320085132

